

[PROXIMA] - [COMPTA] Comment créer les écritures d'amortissements ?

La création des mandats et titres d'amortissements se fait à partir du menu **Inventaire - Liste des inventaires**.

Seuls les biens dont le tableau d'amortissement a été calculé seront repris dans la liste des écritures d'amortissements.

En haut de page, retrouver les boutons **1. Mandats d'amortissement** et **2. Titres d'amortissement**

Au lancement de l'un ou l'autre des boutons une confirmation est demandée :

Confirmation x

Voulez-vous regrouper les amortissements par article ?

Non
Oui

Puis une seconde :

Confirmation x

Voulez-vous joindre les tableaux d'amortissement aux mandats?

Non
Oui

L'écran des échéances d'amortissement s'ouvre :

Dotations aux amortissements

Plan Comptable
Imprimer

Echéances d'amortissement à mandater

* Article	T	Désignation	* Créancier	* Montant
✓ 13911		AMORTISSEMENTS 2023		70183,36 €
✓ 13912		AMORTISSEMENTS 2023		20702,59 €
✓ 13913		AMORTISSEMENTS 2023		15322,60 €
✓ 13914		AMORTISSEMENTS 2023		4268,00 €
✓ 13918		AMORTISSEMENTS 2023		4203,19 €
✓ 6811		AMORTISSEMENTS 2023		258428,07 €

Annuler
Affecter au prochain bordereau Valider

L'article et le créancier doivent être saisis.

Pour définir l'article d'amortissement, rajouter le 8 en 2ème position de l'article d'acquisition du bien.

On écran comme la création des mandats et/ou titres d'amortissements.

Information



Les mandats d'amortissement ont été créés dans vos mandats en cours.

Valider